

BUREAU METROPOLITAIN

SEANCE DU JEUDI 18 DECEMBRE 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

Publiée et affichée en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Bureau Métropolitain a pris les délibérations suivantes :

M. Laurent BAUDE est désigné comme secrétaire de séance

- | | | |
|-------------------|-----|---|
| M. GROUARD | n°1 | Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal du séance du bureau du 20 novembre 2025 |
| | | ADOpte A L'UNANIMITE |
| M. CHOUIN | n°2 | Habitat-logement - Programmation 2025 de réhabilitation thermique des logements locatifs sociaux – Attributions de subventions - Approbation de conventions de cofinancement à passer avec LOGEMLOIRET et la SA HLM VALLOIRE HABITAT. |
| | | ADOpte A L'UNANIMITE |
| | | NON PARTICIPATION AU VOTE DE MARCEAU VILLARET |
| M. CHOUIN | n°3 | Habitat-logement – Délégation des aides à la pierre - Plan de relance – Programmation 2025 – Attributions de subventions au titre de la rénovation énergétique des logements sociaux – Approbation. |
| | | ADOpte A L'UNANIMITE |
| | | NON PARTICIPATION AU VOTE DE MARCEAU VILLARET |

- M. GROUARD** n°4 Habitat-logement - Programmation locative sociale de réhabilitation thermique - Régularisation des calendriers des opérations - Approbation de nouvelles conventions de cofinancement avec la SA HLM 3F CENTRE VAL DE LOIRE et LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN, MARCEAU VILLARET
- M. GROUARD** n°5 Habitat-logement - Délégation des aides à la pierre - Programmation locative sociale 2025 des logements - Octroi d'agrément au titre des aides à la pierre - Attribution de subventions et conventions de cofinancement - Annulation d'opération PALULOS RELANCE 2022 - Abrogation partielle de la délibération n° 2025-10-02-BUDEL-009 - Approbation.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN, MARCEAU VILLARET
- M. GROUARD** n°6 Action foncière - Mise en œuvre de la charte agricole - Commune de Semoy - Exécution de la convention de portage foncier signée avec l'Établissement public foncier local interdépartemental (EPFLI) Foncier Cœur de France - Extension du mandat - Approbation d'un avenant n° 1.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- M. MILLIAT** n°7 Développement commercial - Règlement régional d'intervention pour la mise en œuvre du fonds partenarial économique de proximité et du CAP économie de proximité - Approbation de deux conventions de soutien à passer avec les entreprises LE COIN DES ARTISTES, SARL ROYAL OPTIQUE VISION installées sur le territoire Orléanais - Attribution de subventions.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- M. MICHAUT** n°8 Financements extérieurs - Fonds verts 2025 - Projets faisant l'objet d'une demande de subvention - Approbation de l'opération « Sécurisation de l'accès partagé au Parc de Loire ».
- ADOpte A L'UNANIMITE

- M. MARTIN** n°9 Finances - Logements locatifs intermédiaires (LLI) - SEM Les résidences de l'Orléanais - Construction en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 6 logements individuels locatifs intermédiaires situés Rue des Droits de l'Enfant à Fleury les Aubrais - Garantie d'un emprunt de 1 834 966 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN, MARCEAU VILLARET
- M. MARTIN** n°10 Finances - Logements locatifs intermédiaires (LLI) - SEM Les résidences de l'Orléanais - Construction en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 8 logements individuels locatifs intermédiaires situés Rue du Croc à Chécy - Garantie d'un emprunt de 2 390 149 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN, MARCEAU VILLARET
- M. MARTIN** n°11 Finances - Logements locatifs intermédiaires (LLI) - SEM Les résidences de l'Orléanais - Construction en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 10 logements individuels locatifs intermédiaires- Programme Croix Reuilly - situés Avenue de Gien à Chécy - Garantie d'un emprunt de 2 684 876 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN, MARCEAU VILLARET
- M. MARTIN** n°12 Finances - SEM Les résidences de l'Orléanais - Réhabilitation thermique de 40 logements individuels locatifs sociaux situés Résidence Les Blés d'Or à Saint Denis en Val - Garantie d'un emprunt de 804 975 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOpte A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN, MARCEAU VILLARET

- M. MARTIN** n°13 Finances - SEM Les résidences de l'Orléanais - Construction d'un foyer à destination des étudiants de 29 logements collectifs locatifs sociaux en ANRU situés 23 rue Croix de Bois à Orléans - Garantie d'un emprunt de 2 418 211 € à hauteur de 50 % - Approbation
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN,
MARCEAU VILLARET
- M. MARTIN** n°14 Finances - SA HLM France Loire - Acquisition en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 5 logements individuels locatifs sociaux situés 76Q rue de Coutes à Ingré - Garantie d'un emprunt de 1 057 653 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°15 Finances - SA HLM France Loire - Acquisition en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 9 logements individuels locatifs sociaux situés avenue Nationale à Chécy - Garantie d'un emprunt de 1 748 725 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- M. MARTIN** n°16 Finances - SA HLM 3F Centre Val de Loire - Acquisition en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 5 logements individuels locatifs sociaux situés 10 rue de Galarne à Saint Denis en Val - Garantie d'un emprunt de 701 950 € à hauteur de 50% - Approbation.
- ADOPTE A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

M. MARTIN

n°17 Finances - SA HLM 3F Centre Val de Loire - Acquisition en VEFA (vente en état futur d'achèvement) de 4 logements individuels locatifs sociaux situés 1093 rue des Cordelles à Saint Denis en Val - Garantie d'un emprunt de 599 534 € à hauteur de 50% - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN

M. LAVIALLE

n°18 Mutualisation des achats - Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, le CCAS d'Orléans et les communes de la Métropole et à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, la commune d'Orléans et le CCAS d'Orléans. Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Mme RASTOUL

n°19 Relations humaines - Modification du tableau des emplois - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE